



ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Conformément à mes engagements, les modalités de réalisation des travaux décrites ci-dessus seront respectées, sauf indication contraire de l'administration et prescriptions particulières le cas échéant, imposées par arrêté préfectoral.

Le SBVR s'engage à obtenir l'ensemble des conventions d'autorisation des travaux auprès des propriétaires concernés par les opérations décrites ci-dessus avant le début des travaux.

Fait à.....Jayat....., le.....01/06/2022.....

Jean-Louis Favier

Président du SBVR

